

Budget supplémentaire 2015 : plus de 35M€ d'investissements d'avenir pour l'environnement

Anne Hidalgo a soumis lundi au Conseil de Paris un budget supplémentaire qui renforce les investissements d'avenir en faveur de l'amélioration du cadre de vie des Parisiens, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

Dans un contexte budgétaire qui reste contraint et difficile pour la capitale – en raison de facteurs exogènes, tels que la croissance morose, la progression des dépenses sociales, la baisse des dotations de l'Etat et la hausse de la péréquation pour la solidarité territoriale – l'Exécutif parisien réussit comme l'an passé à faire un effort important de sobriété sur les dépenses de fonctionnement pour concentrer le budget supplémentaire sur des investissements d'avenir.

Anne Hidalgo et son adjoint, Julien Bargeton, ont ainsi proposé lundi matin au Conseil de Paris d'ouvrir 824M€ d'autorisations de programme : ils sont la traduction des engagements pris dans le cadre du Programme d'investissement de la mandature (PIM), qui totalisera 10Mds€ d'ici à 2020, permettant à Paris de se moderniser, de maintenir son haut niveau de services publics et de renforcer son attractivité.

Dès 2015, en complément des importants investissements engagés au budget primitif (1,5Mds€), la Maire de Paris a inscrit au budget supplémentaire près de 35M€ d'investissements en faveur de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie des Parisiens :

15M€ pour maîtriser les dépenses énergétiques : création d'une salle de commande des centres thermiques, d'outils de pilotage, etc. Ils permettront de contrôler en temps réel la consommation énergétique de la Ville et généreront des économies de fonctionnement substantielles, de l'ordre de 3 à 4M€ par an.

6M€ pour le bouclage du tramway T3 jusqu'à la Porte Maillot, qui renforcera l'offre de transports en commun dans l'ouest de la capitale et la desserte du bois de Boulogne : une alternative supplémentaire pour les Parisiens à l'utilisation d'un véhicule particulier.

5M€ consacrés à la rénovation thermique des écoles et des centres thermiques municipaux, conformément au Plan climat énergie territorial.

4M€ pour achever la pose d'enrobé phonique sur le boulevard périphérique à proximité des zones d'habitation, qui permet de baisser de 7 décibels les nuisances sonores liées à la circulation des véhicules, soit l'équivalent ressenti d'une division par cinq du trafic routier.

1M€ dédié à la Charte de logistique urbaine durable, pour que les 90 acteurs publics et privés qu'elle fédère expérimentent des solutions innovantes qui limitent les nuisances sonores et réduisent les émissions de polluants liés à la mobilité urbaine.

1M€ pour l'acquisition par de véhicules propres, dans la continuité des nombreuses actions de renouvellement de la flotte automobile municipale engagées depuis le début de la mandature.

750.000€ pour installer des bornes de recharge électrique dans les bois parisiens.

A quelques mois de l'accueil à Paris de la Conférence internationale sur le Climat, ces investissements participeront à faire de Paris une ville toujours plus exemplaire dans la protection de l'environnement.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr